

Paris,
le jeudi 29 novembre 2018

Émetteur : UcanSS : Eléonora Russo, Chef de projet Formation - formation@ucanSS.fr / A l'Institut 4.10 : Catherine Henneau, Consultante/formatrice - chenneau@institutquatredix.fr pour le module « Sensibiliser les managers au handicap » / Etienne Olivier, Consultant/formateur - eolivier@institutquatredix.fr pour les 3 modules RH

Objet : Offre de formation Interbranche - Handicap

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

L'UcanSS, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement de son offre de formation Handicap Interbranche, conformément à la convention signée avec l'AGEFIPH en juin 2016 pour une durée de 3 ans (2016 - 2019).

Vous retrouvez le détail de la convention dans la [LI 0576](#)

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner au mieux les organismes dans le déploiement d'une politique handicap ambitieuse. Opérationnel depuis novembre 2017, il a déjà permis de former et sensibiliser plus de 500 salariés (référents Mission Handicap, professionnels de la fonction RH et managers).

I - PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

Le déploiement de ce dispositif de formation, composé des quatre modules suivants, est assuré par l'Institut 4.10

Sensibiliser les managers au handicap	1 jour en présentiel
Piloter une politique handicap locale	2 jours en présentiel
Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de recrutement et d'intégration des personnels	2 jours en présentiel
Détecter les cas de maintien dans l'emploi	1 jour en présentiel

Les quatre modules se caractérisent par :

- Un contenu adapté au contexte institutionnel
- Des modalités pédagogiques variées : apports théoriques, études de cas, quiz et autodiagnostic, ateliers, méthodes mnémotechniques, visuels
- Des intervenants détenant une expertise de la pédagogie et du handicap.

II - OBJECTIFS ET PUBLICS

Publics :

Les publics visés par le dispositif sont les managers, les professionnels de la fonction RH, les référents handicap (territoriaux et/ou locaux).

Le module « Détecter les cas de maintien dans l'emploi » est également ouvert aux partenaires sociaux, ainsi que le prévoit la convention avec l'Agefiph.

Objectifs :

Sensibiliser les managers au handicap - Module 1

- Comprendre ce qu'est le handicap
- Combattre les stéréotypes, changer de regard sur le handicap
- Adopter des comportements adaptés face au handicap et ajuster sa communication
- Accompagner l'intégration d'une personne en situation de handicap
- Repérer les situations difficiles et les personnes ressources pour agir

Piloter une politique handicap locale - Module 2

- Comprendre l'esprit de la loi, maîtriser le cadre légal et les engagements de l'Institution en faveur de l'emploi des personnes handicapées
- Savoir situer son rôle et celui des différents acteurs
- Appréhender l'ensemble des axes d'actions et les axes de soutien d'une politique handicap
- Repérer les facteurs clés de succès et connaître les aides à destination des organismes
- Savoir s'orienter avec efficacité dans le réseau handicap externe local
- Identifier et faire vivre son réseau de partenaires local
- Analyser la situation de son propre organisme et définir une politique handicap locale
- Savoir gérer le budget dédié au déploiement de sa politique handicap

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de recrutement et d'intégration des personnels - Module 3

- Faire prendre conscience que les idées reçues et stéréotypes sont des freins à l'embauche
- Identifier les différentes problématiques de santé possibles à gérer lors d'un recrutement



- Comprendre les frontières entre problème de santé, handicap, inaptitude et restrictions médicales
- Comprendre ce que dit la loi en matière de recrutement et cerner les risques encourus par l'employeur/le recruteur en cas de manquement
- Identifier les leviers à actionner en interne et externe pour anticiper les besoins de recrutement
- Connaître le réseau des partenaires susceptibles de proposer des candidatures de personnes ayant des problèmes de santé
- Savoir rédiger une offre d'emploi non discriminante
- Mener un entretien de recrutement basé exclusivement sur les compétences
- Savoir quelles questions poser en entretien pour comprendre les besoins en aménagement de poste
- Savoir préparer l'arrivée d'un nouveau collaborateur et suivre son intégration à court et moyen termes



Détecter les cas de maintien dans l'emploi - Module 4

- Comprendre ce qu'est le maintien de l'emploi
- Connaître le contexte légal en matière de maintien dans l'emploi : quelles obligations ? quelles aides ?
- Savoir qui peut bénéficier d'une démarche de maintien dans l'emploi
- Savoir comment réagir face à une restriction médicale venant d'être posée
- Connaître les risques d'une mauvaise gestion d'une inaptitude pour le salarié concerné, l'équipe, l'organisme
- Connaître le périmètre de responsabilité du médecin du travail et savoir quoi lui demander pour faciliter les démarches de maintien dans l'emploi
- Connaître le panel de solutions possibles à envisager en maintenant dans l'emploi un salarié
- Savoir détecter au plus tôt les salariés en difficulté sur leur poste en raison d'un problème de santé et faire un diagnostic de la situation
- Identifier les partenaires à solliciter pour mettre en place un aménagement
- Savoir argumenter les démarches de RQTH
- Savoir mettre en place un aménagement et suivre son efficacité à court, moyen et long termes

III - COUT DE LA FORMATION

Ces quatre modules bénéficient d'une prise en charge à 100% sur la durée de la convention signée avec l'Agefiph (2016-2019) *

** Hors frais relatifs au déplacement, à la restauration et à l'hébergement.*

IV - CALENDRIER DES SESSIONS INTER DU 1ER SEMESTRE 2019*

Sensibiliser les managers au handicap - Module 1	
Lundi 11 février	Paris
Vendredi 3 mai	Paris

Piloter une politique handicap locale - Module 2	
Mercredi 6 février et Jeudi 7 février	Paris
Jeudi 21 mars et Vendredi 22 mars	Lyon
Lundi 13 mai et Mardi 14 mai	Paris

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de recrutement et d'intégration des personnels - Module 3	
--	--

Lundi 4 février et Mardi 5 février	Paris
Jeudi 28 mars et Vendredi 29 mars	Lyon

Détecter les cas de maintien dans l'emploi - Module 4	
Jeudi 4 avril	Paris
Jeudi 16 mai	Lyon

** Le calendrier du 2ème semestre vous sera communiqué courant mai 2019*

V -MODALITES D'INSCRIPTION

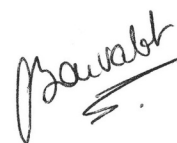
Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10, [en passant commande ici](#).

Pour toute autre information, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en première page.





Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Carole Bonvalot

Directrice du Développement et de
L'Accompagnement des Ressources Humaines

